

Paris, le 28 novembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSURANCE VIE | RESULTATS – OCTOBRE 2025

L'ASSURANCE VIE AU TOP

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

L'assurance vie est le placement de l'année. Le produit connaît une indéniable seconde jeunesse après avoir traversé un trou d'air durant la période des taux d'intérêt négatifs, qui avaient handicapé tout particulièrement les fonds en euros. La baisse du rendement du Livret A, comme celle des dépôts à terme, favorise le retour en grâce de l'assurance vie, qui n'a pas pâti du débat sur l'éventuelle introduction d'un impôt sur la fortune improductive visant en particulier les fonds en euros.

Une collecte nette record en octobre !

Si le Livret A est en berne, avec deux décollectes successives, l'assurance vie connaît un automne radieux avec une pluie de records. La collecte nette, en octobre, a été de 5,1 milliards d'euros, contre 3 milliards d'euros pour le même mois d'octobre 2024. Il s'agit de la plus forte collecte pour un mois d'octobre depuis 2009 (début des statistiques de France Assureurs).

La plus forte collecte nette en octobre datait jusqu'à présent de 2009 (4,235 milliards d'euros). La collecte nette version 2025 est plus de trois fois supérieure à la moyenne de ces dix dernières années.

La collecte nette est portée par les deux piliers de l'assurance vie : les fonds en euros (+1,1 milliard d'euros) et les unités de compte (+4 milliards d'euros).

Depuis le début de l'année, la collecte nette atteint 44,7 milliards d'euros, supérieure de +21,0 milliards d'euros à celle de 2024 sur la même période. Cette collecte nette est positive de 8,6 milliards d'euros pour les fonds en euros et de 36,1 milliards d'euros pour les unités de compte.

Des cotisations brutes en plein essor

Les cotisations brutes battent, en octobre, un nouveau record avec 17,1 milliards d'euros. La progression concerne à la fois les supports en euros (+12 %) et ceux en unités de compte (UC, +16 %). Depuis le début de l'année, les cotisations s'élèvent à

160,3 milliards d'euros, en hausse de 10 % par rapport aux dix premiers mois de l'année 2024.

Avec la bonne tenue des marchés financiers, les unités de compte enregistrent, sur les dix premiers mois de l'année, une augmentation de 13 %, les fonds en euros progressant de 8 %.

La part des cotisations en UC dans la collecte brute est de 40 % sur le mois de septembre et de 38 % depuis le début de l'année, comme pour l'ensemble de l'année 2024 (38 %).

Des prestations stables

Les prestations se sont élevées en octobre à 12,0 milliards d'euros. Elles sont stables par rapport à octobre 2024.

Depuis le début de l'année, les prestations, à 115,6 milliards d'euros, ont reculé de -6 % en raison de la diminution des rachats en fonds en euros. La compétitivité retrouvée des fonds euros explique cette évolution. Les assurés réalisent moins de rachats. En 2022 et 2023, ils avaient réduit leur exposition aux fonds euros en privilégiant l'épargne réglementée et les dépôts à terme. Le faible niveau des transactions immobilières réduit également le niveau des rachats.

Un encours de 2 100 milliards d'euros

Avec la valorisation des valeurs de marché et la forte collecte nette, l'encours est en hausse marquée sur un an.

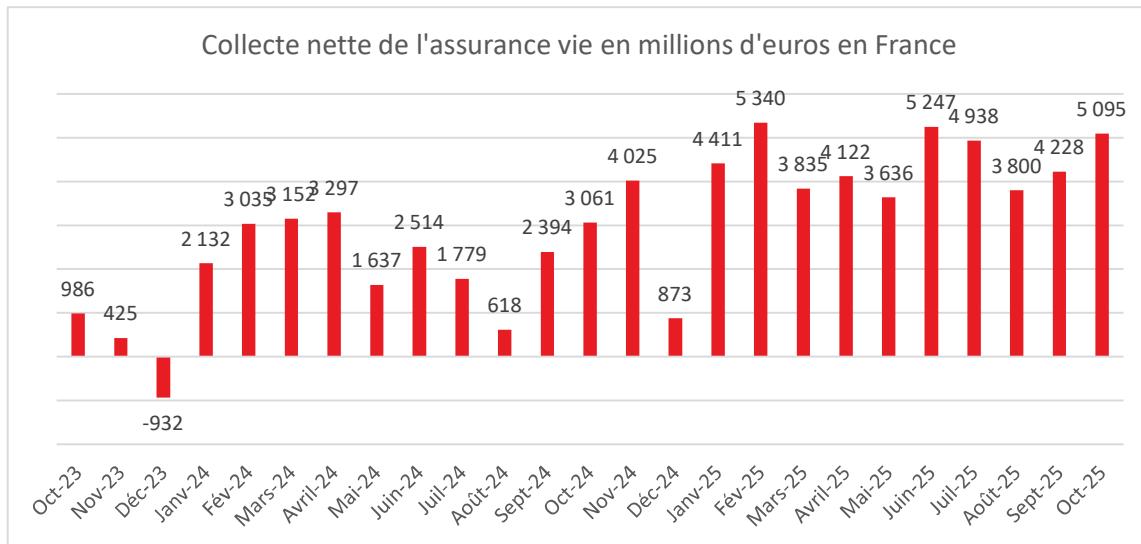
L'encours atteint 2 100 milliards d'euros à fin octobre 2025, en hausse de +6,5 % sur un an.

Une fin d'année sur les chapeaux de roues

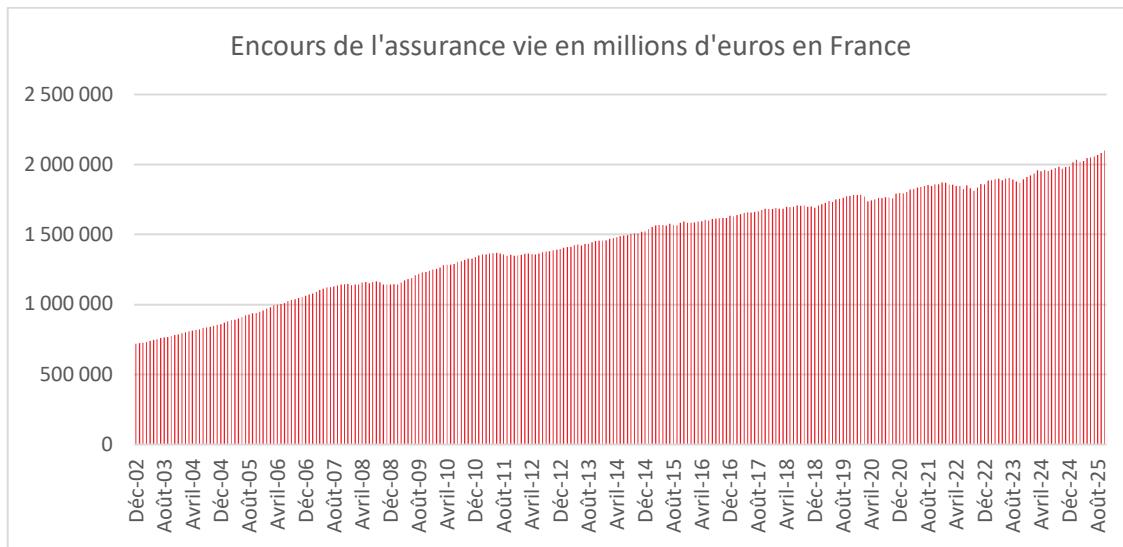
L'hypothèque de l'impôt sur la fortune improductive étant en grande partie levée, l'assurance vie devrait continuer de surfer sur les bons résultats d'ici la fin de l'année. La collecte nette pourrait s'établir à plus de 50 milliards d'euros en 2025. Il faut remonter à 2010 pour retrouver un tel niveau.

Depuis le début de l'année, les ménages réorientent leur effort d'épargne, qui demeure soutenu. Ils réduisent leurs versements sur les produits d'épargne réglementée et réaffectent une partie de leurs liquidités précédemment placées sur les dépôts à terme, dont l'encours a reculé d'une vingtaine de milliards d'euros. Le rendement des fonds euros pour 2025 devrait se situer autour de 2,6 % ce qui garantit un avantage comparatif par rapport au Livret A, aux livrets A et aux dépôts à terme.

Annexes



Cercle de l'Epargne – données France Assureurs



Cercle de l'Epargne – données France Assureurs

Contact presse :

Sarah Le Gouez
06 13 90 75 48
slegouez@cercledelepargne.fr